



panorapresse  
Saint-Fargeau-Ponthierry  
l'info utile pour les pros

## Rythmes scolaires. La concertation va débuter

LA RÉPUBLIQUE DE SEINE-ET-MARNE - MELUN | lundi 23 octobre 2017  
386 mots



*Michèle Gaillard et Carole Nadal, les élues féréoportaines en charge des questions scolaires (©RSM77)*

Retour à quatre jours ou maintien du rythme actuel ? La municipalité de Saint-Fargeau-Ponthierry va entamer sa concertation auprès des acteurs concernés.

Le processus est entamé. La Ville de Saint-Fargeau-Ponthierry va lancer sa concertation auprès des différents acteurs pour connaître l'avenir en matière de rythmes scolaire pour les quelque 1 600 élèves de la ville, disséminés dans les neuf écoles.

Le 13 octobre, les nouveaux représentants des parents d'élèves ont été élus et les conseils d'écoles se tiendront après les vacances de la Toussaint.

Décision rapide

« **Nous n'avons pas la possibilité de bouleverser l'organisation dès cette rentrée**, estime Carole Nadal, adjointe au maire de Saint-Fargeau-Ponthierry, notamment chargée des affaires scolaires et périscolaires. **La consultation va se tenir en deux temps, d'abord avec les parents d'élèves élus, puis avec les représentants de l'éducation nationale.** »

Concrètement, la question sera de savoir si la ville conserve les rythmes scolaires actuels avec les nouvelles activités périscolaires où si elle revient à une semaine de quatre jours.

Cette question sera tranchée entre le 13 et le 24 novembre. « **La prise de décision sera rapide afin de laisser la possibilité aux parents et aux autres acteurs de s'organiser** », souligne-t-elle.

En cas de retour aux quatre jours, une réflexion est déjà lancée. « On repense notamment la capacité d'accueil des deux centres de loisirs pour donner une solution aux parents », souligne Michèle Gaillard, conseillère municipale déléguée aux affaires scolaires. Et Carole Nadal d'abonder : « **Pas question de se désengager des questions liées à l'éducation, il y a aussi un dialogue entamé avec les associations.** »

Une fois la concertation terminée, les élus devront finalement valider le maintien ou le retour des anciens rythmes, lors d'une réunion du conseil municipal. Celle-ci devrait se tenir d'ici la fin de l'année ou au tout début de 2018.

Julien VAN CAEYSEELE

